

# Rubrique d'urbanisme # 10

## Volet projet d'aménagement

### Le programme municipal de rénovation



#### 5 Des Forges

Récipiendaire du prix Mitchell en 1999



#### 441 Lindsay

Cité monument historique en 2001



#### 472 Brock

Une rénovation substantielle puisque les quatre façades étaient concernées.



#### Présentation du programme

Initié par la Société d'habitation du Québec, le programme Rénovation Québec a pour objectif de favoriser la réalisation de travaux de mise en valeur du patrimoine bâti. Il permet également l'amélioration de la qualité de vie des résidents. Le programme cible les bâtiments résidentiels situés dans le secteur du centre-ville, les quartiers Saint-Joseph, Saint-Pierre, Saint-Simon, Sainte-Thérèse, Saint-Jean-Baptiste et le vieux Golf. Depuis 2007, les secteurs du vieux Saint-Charles, de Saint-Nicéphore et de Saint-Joachim se sont ajoutés à la liste.

Deux catégories de bâtiments sont admissibles: rénovation et restauration. Dans la catégorie rénovation, se retrouvent les bâtiments résidentiels érigés avant le 1er janvier 1976. Dans la catégorie restauration, il y a les bâtiments résidentiels érigés avant le 1er janvier 1976 ayant des caractéristiques importantes en ce qui a trait au patrimoine. Les travaux doivent de plus être réalisés par un entrepreneur qui possède sa licence de la Régie du bâtiment du Québec.

#### Un véritable succès

Le programme de rénovation va bon train. D'année en année, la Ville de Drummondville reçoit plus de 200 demandes. De 2001 à 2005, la subvention a permis la rénovation de 120 bâtiments. C'est une moyenne de 24 bâtiments qui ont été restaurés durant ces cinq années. Depuis 2005, plus de 148 demandes ont été acceptées. Elles représentent une moyenne de 37 bâtiments rénovés par année. La subvention s'élevait à 3 097 164 \$, dont la moitié est assumée par la Ville, et l'autre par la Société d'habitation du Québec.

#### Une implication sociale

La rénovation et la restauration de bâtiments participent directement à la revitalisation d'un milieu. Étant donné que l'architecture n'est pas un bien de consommation jetable, il importe qu'elle échappe aux courants de la mode et qu'elle soit préservée pour la durée de vie utile des édifices. Le patrimoine contribue à l'essor économique, social et culturel de la communauté, qui s'engage à le préserver et à le transmettre dans une perspective de développement durable. Le taux de participation aux programmes de rénovation, depuis la revitalisation du centre-ville amorcée au début des années 1990, témoigne de la sensibilisation des propriétaires au patrimoine bâti. Bien qu'il reste toujours certains bâtiments nécessitant des travaux de rénovation ou de restauration, l'effet d'ensemble est marquant et indiscutable. Le centre-ville et les quartiers anciens sont des témoins de notre histoire. La conservation du patrimoine est, dans ce sens, une véritable implication sociale et citoyenne.

Vous avez des questions ou des commentaires: Véronique Larose, conseillère en urbanisme, 221 rue Heriot 819-472-6705 [vlarose@ville.drummondville.qc.ca](mailto:vlarose@ville.drummondville.qc.ca)